

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 537

présenté par
M. Véran

ARTICLE 36

Au début de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« Ces dispositions ne s'appliquent »

les mots :

« L'alinéa précédent ne s'applique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.